

SEPULTURES DECOUVERTES ACCIDENTELLEMENT DANS LE DISTRICT D'ARUE, TAHITI

En février 1968, des sépultures ont été découvertes par M. Albert Lévy dans sa propriété sise à Arue, au point kilométrique 7,5. M. Lévy a prévenu le Musée de Papeete de cette trouvaille et fait recouvrir les ossements en attendant qu'ils puissent être retirés.

Le site se trouve à vingt mètres de la côte, sur une sorte de cap fortement attaqué par la mer, et il est certain qu'à l'époque où les sépultures ont été creusées, la mer était plus éloignée. Selon plusieurs informateurs, cet endroit n'a été habité que récemment. Les mêmes personnes, toutes âgées, s'accordent pour préciser qu'un ancien cimetière se trouvait à proximité, mais de l'autre côté de la route actuelle, côté montagne, et qu'on n'a jamais entendu dire que des tombes aient existé du côté de la mer.

Deux trous très proches l'un de l'autre avaient été creusés pour faire des puisards ; les os aperçus dans le trou situé à l'ouest semblaient appartenir à deux squelettes tandis que dans l'autre trou, un seul squelette avait été repéré. Ce dernier a été choisi pour la mise à jour du squelette à cause de la position favorable du corps et parce que l'excavation était plus avancée. Aux dires du propriétaire, aucun objet n'a été trouvé au cours des travaux, mais les travailleurs ont extrait de nombreuses pierres qui étaient placées au-dessus du squelette.

L'excavation a été légèrement agrandie et le squelette dégagé aussi soigneusement que possible. Jusqu'au niveau de la sépulture, le sol est fait de sable noir humifère avec beaucoup de racines. Au-dessous, on trouve un lit de sable volcanique stérile. Le sol, même dans les zones qui n'ont pas été touchées au cours des travaux, semble avoir été bouleversé. On trouve en abondance et à tous les niveaux des galets de rivière, des pierres réfractaires poreuses que l'on utilise pour les fours polynésiens et de très nombreux éclats informes. Ces pierres, autant qu'on puisse s'en rendre compte, ne formaient pas de structure organisée. Par contre, de très nombreuses traces de foyers, avec présence de charbons, les accompagnaient. Les coquilles de "turbo" sont fréquentes également. Aucun objet vraiment digne d'intérêt n'a été recueilli, mais de nombreux éclats qui peuvent être des déchets de taille ont été retirés ; l'un d'eux a été retouché sur deux côtés, il s'agit probablement d'une sorte de grattoir.

Un objet en fer, trop altéré pour être identifiable, se trouvait au-dessus du crâne, à 10 cm à la verticale. Enfin, tout autour de la partie supérieure du squelette apparaissait une ligne claire dans laquelle on a pu reconnaître des particules de bois. Ces traces faisaient une coupe en V très ouvert et semblaient se réunir en touchant le corps, à peu près dans l'axe de celui-ci. Mais aucun vestige n'était visible au niveau des jambes ni au-dessous du corps.

Le squelette se trouvait à 75 centimètres de profondeur, orienté sud-est nord-ouest. Il était intact, en position allongée, bras réunis sur le bassin. Les os étaient rendus très friables et cassants par l'humidité et les racines. Il s'agit d'un Polynésien jeune, qui mesurait environ 1,65 m. Les dents sont complètes, en bon état, peu abrasées. Le crâne est dolichocéphale. L'ensemble du squelette se trouve actuellement au Musée de Papeete.

Au moment du dégagement, un nouveau squelette est apparu, dont les jambes disposées de profil étaient parallèles au buste du premier squelette. Ceci amène à quatre le nombre des squelettes repérés dans ce site et il est probable qu'on pourrait en découvrir d'autres.

Tous les squelettes sont sensiblement au même niveau, mais il n'est pas certain qu'ils aient tous la même orientation.

En l'absence de tout objet associé au squelette mis à jour, il est impossible de donner un âge à ces sépultures. Elles ne sont pas très récentes puisque des gens âgés, connaissant bien le district, en ignoraient l'existence.

Mais elles ne sont certainement pas anciennes, car les corps ont été enterrés à une profondeur trop importante pour une époque où on n'avait ni pelles ni pioches, et d'autre part, la face était tournée vers le haut alors que dans les sépultures polynésiennes anciennes, la face était généralement tournée vers le fond de la sépulture (communications personnelles de J. Garanger et de Y. Sinoto). Enfin, la présence d'un objet en métal à un bas niveau, des traces de bois qui pourraient bien représenter les vestiges d'un cercueil, laissent à penser que ces sépultures sont postérieures à l'arrivée des Européens. Il est possible qu'il s'agisse de la partie la plus ancienne de l'ancien cimetière, déjà comblée et désaffectée à une époque où la partie qui se trouve de l'autre côté de la route actuelle était encore utilisée. Dans ce cas, les sépultures pourraient dater d'une centaine d'années environ.

Il faut remercier ici particulièrement le propriétaire du terrain, M. Albert Lévy, d'avoir prévenu le Musée de Papeete sans tarder et d'avoir bien voulu laisser les travaux

en attente pendant quelques temps, sans toucher aux ossements : on a pu ainsi terminer la mise à jour du squelette et le photographe en parfait état.

Les squelettes trouvés accidentellement au cours de travaux de terrassements arrivent trop souvent au Musée de Papeete sous forme de débris absolument dénués d'intérêt, épars dans un carton, mais ils sont remis au Musée surtout parce qu'on souhaite se débarrasser d'objets gênants. En serait-il de même s'il s'agissait de pierres travaillées (herminettes, pilons, etc...) ou d'ornements anciens ?

Il importe de signaler ici qu'il n'existe pas encore en Polynésie française de section permanente d'archéologie, mais que seules des missions archéologiques temporaires viennent dans le territoire. La plus fréquente à l'heure actuelle est la mission américaine du Bishop Museum de Honolulu, dirigée par le Dr Sinoto ; elle travaille aux Iles Sous-le-Vent et aux Marquises et est de passage à Tahiti environ deux fois par an.

Aussi, toute découverte fortuite présentant un intérêt archéologique (structures de pierres et objets paraissant anciens, sépultures, ossements et cercueils dans des abris sous roche ou dans des grottes) devrait-elle être signalée le plus rapidement possible au Musée de Papeete afin que les archéologues puissent en être informés, soit directement, soit par correspondance, car eux seuls sont habilités à décider des mesures à prendre. S'il s'agit de trouvailles faites au cours de travaux de terrassements, les travaux devront être arrêtés immédiatement : il est très important alors de tout laisser en place, de ne rien toucher, et de fouler le moins possible le site et ses alentours immédiats.

Si, pour une raison quelconque, il est absolument impossible d'interrompre les travaux, il est tout de même indispensable d'avertir sans délai le Musée de Papeete qui pourra prendre les mesures d'urgence nécessaires.

Si, par malchance, personne du Musée de Papeete n'est disponible à ce moment-là, il appartient au propriétaire ou à l'auteur des trouvailles de prendre lui-même ces mesures : situer sur la carte le lieu de la découverte de la manière la plus précise possible ; si on le peut, faire un croquis sommaire des lieux en notant l'emplacement du site, dégager le matériel (objets en pierre ou ossements) avec le plus de précautions possible, mais n'en sortir que le strict nécessaire pour l'achèvement des travaux en cours. Il va sans dire que des photographies prises pendant les différentes étapes du dégagement, avant, pendant et après, sont extrêmement utiles pour les recherches futures et pour préciser le contexte dans lequel se trouvait le matériel découvert.

Rappelons en passant que les chercheurs ne peuvent pas être toujours à la disposition des amateurs de sensation archéologique, dont certains sont parfois animés davantage par un souci de publicité personnelle que par celui d'aider véritablement la recherche. Les lieux qu'ils découvrent à grands bruits sont la plupart du temps déjà connus des gens du pays ou des archéologues professionnels ; sinon, le cas est encore plus grave, car ce sont souvent les mêmes gens qui font des prélèvements indus dans des sites qui peuvent être ainsi irrémédiablement détériorés. Car il faut savoir qu'en pratiquant des fouilles sans avoir la compétence voulue, en restaurant un monument ancien qui s'écroule, en prélevant ou simplement déplaçant un objet dans un site funéraire, on modifie le site de telle manière qu'il devient inutilisable et illisible pour l'archéologue qui viendra par la suite. Comme l'amateur n'est généralement pas du tout armé pour tirer parti de ses découvertes et en faire l'étude, le site est ainsi perdu à jamais.

Par contre, les amateurs peu soucieux de publicité, mais intéressés véritablement par les témoins du passé, peuvent se rendre très utiles en signalant toutes leurs découvertes. Et s'ils explorent une région en faisant l'inventaire des structures anciennes (marae, terrasses de maisons) qui s'y trouvent, s'ils savent pointer l'emplacement exact de ces structures sur une carte, faire une bonne description des lieux et des sites, noter les dimensions et l'orientation des structures, et s'ils ajoutent à cela, sans toucher à rien, des croquis ou des photographies prises judicieusement sous plusieurs angles, ils auront fait un excellent travail.

Toute fouille méthodique pratiquée par un archéologue commence par une reconnaissance des sites dans une zone donnée. En Polynésie, cette prospection est rendue particulièrement longue et ardue du fait de l'abondance de la végétation qui masque les structures et de terrains souvent escarpés et d'accès malaisé. Aussi toutes les indications que l'archéologue pourra recueillir à l'avance seront pour lui un gain de temps précieux. Encore faut-il que ces indications soient honnêtes et précises.

De plus, si un tel travail de prospection était fait systématiquement, il deviendrait possible, en centralisant les renseignements obtenus, de dresser un inventaire de plus en plus complet des sites du territoire. Un inventaire de ce genre, en plus de son intérêt propre, permettrait de contrôler les sites et de voir ce qu'il advient d'eux au cours des années.

Dans le passé et malheureusement encore dans le présent, de nombreuses structures anciennes, surtout des marae, ont été détruits, soit pour faire place à de nouvelles constructions, soit simplement parce qu'on désirait en réutiliser les matériaux.

Enfin, l'amateur éclairé, au lieu de considérer les objets anciens qu'il trouve comme de simples "souvenirs" à conserver sur un coin de bibliothèque, peut faire oeuvre utile en confiant ces objets à un musée où ils pourraient être inventoriés et exposés pour le bénéfice du plus grand nombre de gens. Ainsi ils ne seront perdus ni pour la science ni pour le public qui s'intéresse au patrimoine polynésien.

Il faut rappeler qu'à son entrée au musée, un objet ne prend toute sa valeur que si son origine exacte et les conditions dans lesquelles il a été découvert ou acquis sont connues. Il est facile pour le collecteur d'inscrire sur l'objet même un numéro de référence, peint discrètement à la gouache, et d'établir pour chaque objet une fiche brève. Sur cette fiche, on notera le numéro donné à l'objet, l'endroit exact où il a été trouvé (en précisant le nom de l'île, celui du district ou de la vallée, et si possible le nom de la terre, du lieu-dit, ou celui du propriétaire du terrain (pour Tahiti, indiquer le point kilométrique). On inscrira également comment l'objet a été trouvé (en surface, dans la terre, dans le lit d'une rivière, etc...) et à quelle date.

Enfin, toutes les indications que l'on peut recueillir sur l'objet sont très utiles et doivent être notées sur la fiche qui l'accompagne : indications sur la matière dans laquelle il a été fabriqué, sur la manière de s'en servir, etc... Quand ces indications sont empruntées à un livre ou à un article, il est indispensable d'en donner les références exactes (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, numéro de la page).

Exemple de fiche descriptive :

N° 684.

Nom de l'objet : Pendentif.

Nom vernaculaire : Ei.

Lieu d'origine : Iles Marquises, Nukuhiva, Taiohae.

Matière et technique : Coquillage sculpté, poli, percé, imitant la dent de cachalot.

Description : Forme légèrement incurvée. Section transversale à peu près circulaire. Le sommet est traversé par une large perforation pour la suspension. La base se termine en pointe arrondie. Très bon état.

Dimensions : Longueur, 6,6 cm ; diamètre maximum, 1,6 cm.

Mode et aire d'usage : Utilisé comme ornement par les anciens Marquisiens.

Quant. par qui et comment l'objet a été trouvé et transmis : Objet trouvé dans un champ de manioc appartenant à M.

Taufiro de Taiohae et situé à environ 100 mètres de la mer. Don de M. Taufiro, mai 1964. Transmis au Musée de Paapeete par M. B. G. Decker et le Bishop Museum de Honolulu en décembre 1964.

Références bibliographiques : Linton E., The Material Culture of Marquesas Islands, 1923, p. 427 - Handy Esc., The Native Culture in the Marquesas, 1923, p. 290 - Rollin, L., Les Iles Marquises, 1929, p. 133.

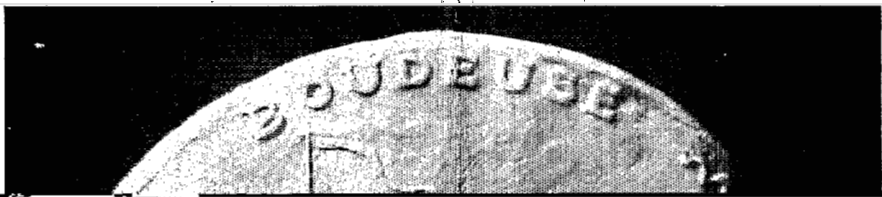
Si l'usage d'un même type de fiche se généralisait parmi les collectionneurs, des collections importantes pourraient être intégrées au musée, sans perte de temps et surtout sans perte de savoir, car les connaissances qu'on peut avoir sur un objet diminuent rapidement quand il passe de main en

Arch.

BULLETIN

DE LA

Société des Études Océaniques



TOME XIV - N° 2

N° 163 - JUIN 1968

*LA VONDES (Anne) - Sépultures découvertes
accidentellement dans le district d'Arue à
Tahiti. 12863*